



## demande de garde et demande de pensions

Par **chrisetalex**, le **27/09/2010** à **18:59**

mon ex femme a pour l'instant la garde de mes filles elle est remarier depuis notre divorce je regle une pension alimentaire tout les mois ma situatation a changer je suis remarier et ma femme a 3 enfants a charge j'etais depuis peu licencier pour des probleme de santé . je viens de faire la demande pour revoir la pensions vu que mes ressource ne me permette plus de verser une pensions mon ex femme n'etant pas d'accord sans prend aux enfants notamment a la grande qui va avoir 16 ans en voulant la priver des voyages scolaires et elle leur a meme dit que si je vien a ne plus verser de pension elle s'irait vivre chez moi faut il que j'en demande la garde avant que ça ne tourne plus mal pour les enfants que dois je faire

Par **Domil**, le **27/09/2010** à **20:44**

Vous ne pouvez pas prendre comme argument pour baisser la pension, que vous avez à charge des enfants qui ne sont pas les votres, puisque vous n'avez rien à payer pour eux. Si vous arguez ne pas avoir les moyens de payer la pension, comment ferez-vous pour assumer la charge financière de vos enfants (qui sera largement supérieur, forcément, que ce que vous versez) ? Vous ne pouvez pas en même temps arguer des deux.